

***Ips cembrae* Heer en Alsace**

Ips cembrae Heer n'était signalé dans le catalogue régional de 1994 que par un ex. isolé de Matt, de Moselle limitrophe. Récemment, grâce à l'inspection de nombreux Mélèzes sinistrés par la tempête de décembre 1999, il a pu être confirmé également d'Alsace, des Vosges du Nord et d'une station forestière des contreforts vosgiens haut-rhinois: Wimmenau (67), Forêt Domaniale d'Ingwiller, 12-IV-2001; Erckartswiller (67), Forêt de la Petite Pierre Sud, 12-IV-2001; Forêt Domaniale de Westhalten (68), 13 et 26-I-2001; chaque fois en nombre, nidifiant sous l'écorce vers le haut du tronc et à la base de grosses branches (Schott).

Il était signalé également par l'O.N.F. des environs de Bitche (57): Forêt Domaniale de Lemberg (57), 6-VII-2000 (*Santé de la Forêt (rég.Nord-Est) N° 36*).

Espèce répandue surtout dans les aires naturelles du Méléze, des Alpes à la Laponie, de la Suède au Japon et qui s'acclimate progressivement dans les plantations artificielles.

Claude Schott